



# ORGANISER UNE ACTION BOYCOTT CARREFOUR



Guide pratique

## Comment organiser une action boycott ?

- 1- Former un groupe
- 2- Choisir le Carrefour de votre choix ainsi que la date et l'heure qui convient au groupe
- 3- Télécharger et imprimer le flyer sur [www.urgence-palestine.com](http://www.urgence-palestine.com)
- 4- Aller distribuer ce Flyer devant le magasin carrefour de votre choix. La discussion avec les passants et clients suivra naturellement.



## Quelles sont les questions fréquemment posées lors de ces actions ?

### Pourquoi ce boycott ?

➔ La branche israélienne de Carrefour a annoncé fin octobre fournir des rations alimentaires aux soldats de l'armée coloniale alors qu'un génocide avait débuté et est toujours en cours. Le groupe est également présent dans des colonies en Cisjordanie et dans le territoire de 48 et participe de ce fait à la colonisation de la terre de Palestine.

### Est-ce vraiment utile ?

➔ Oui ! Le boycott est un des outils que nous avons à notre disposition pour soutenir la résistance du peuple palestinien et couper le flux d'argent au projet colonial sioniste. Les appels au boycott impactent l'image des marques et des individus ciblés et certains ont déjà stoppé leurs partenariats avec l'état colonial. Cela impacte durement les entreprises visées qui subissent de nombreuses pertes financières.

### Est-ce légal de boycotter Carrefour ou les produits israéliens ?

➔ Oui ! La CEDH a affirmé que l'appel au boycott relève de la liberté d'expression et est légal. En octobre 2023 la cour de cassation de Lyon a entériné ceci en relaxant une militante poursuivie pour un appel au boycott par la firme pharmaceutique israélienne Teva. Toutefois l'appel au boycott doit reposer sur des motivations militantes et ne pas comporter d'appel à la haine ou à la discrimination.



# ORGANISER UNE ACTION BOYCOTT CARREFOUR



Guide pratique

## Point juridique / conseil pour le bon déroulement de l'action :

### Y a t'il un risque à distribuer ces flyers devant un carrefour ? Dans un carrefour ?

➔ Devant un Carrefour non, cela est tout à fait légal. À l'intérieur en revanche cela peut être compliqué avec les vigiles, qui peuvent être violents ou appeler la police. Nous vous encourageons alors à désigner des militant·es expérimenté·es en amont de l'action dont le rôle sera de calmer la sécurité et de faire redescendre la pression. Important ! Ces personnes ne doivent pas être désignées comme organisatrices, mais uniquement comme interlocutrices pour le groupe.

### Que faire avec les éventuelles personnes agressives ?

➔ Gardez votre calme et ne répondez pas aux provocations ! L'objectif de cette action est d'informer les gens sur la complicité de Carrefour dans le génocide en cours en Palestine, ne perdez pas cet objectif de vue, les provocations ont pour but de vous empêcher de continuer votre action, ne rentrez pas dans leur jeu. Si possible, en amont de l'action, désignez des personnes chargées de la désescalade et de la sécurité.

### Faites connaître votre action !

Pensez à faire quelques photos ou vidéo de votre action.

Demandez aux militants s'ils sont d'accord pour que leur visage soit diffusé. Sinon, floutez les images.

Envoyez les à votre groupe local pour publication sur les réseaux sociaux UP, partagez les sur vos réseaux sociaux aussi.

N'oubliez pas le #BoycottCarrefour et @urgencepalestine

**Bonne action boycott Carrefour à vous !**